



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Oeuvres d'art

Question écrite n° 1334

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bureau souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur l'absence d'une politique en matière d'hypermedia. Cela est d'autant plus inquietant que notre pays est très riche en matière d'art et risque de voir le capital récupérer par des puissances financières étrangères.

### Texte de la réponse

Les services du ministère chargé de la culture, après avoir réalisé il y a plus de dix ans un vidéodisque sur les collections du musée du Louvre, soutiennent depuis de nombreuses années l'édition de produits multimedia (IDM'O - base de données et d'images du musée d'Orsay, cathédrales d'Europe, art paléolithique mobilier, le Parthenon...). La mission de la recherche et de la technologie à la direction de l'administration générale de mon ministère a fortement contribué à cette édition en liaison avec les bureaux scientifiques des directions patrimoniales (direction des musées de France, notamment), le centre national de la cinématographie et la délégation aux arts plastiques. Cette dernière s'est attachée à constituer une banque de données des œuvres contemporaines figurant dans les collections nationales, en mettant en place le « Video-Museum ». Pour 1993, un CD-ROM sur les musées du Nord - Pas-de-Calais sera disponible ; d'autres CD-ROM (en coédition avec les services de mon ministère) seront prochainement disponibles sur des thèmes du patrimoine français (abbaye de Saint-Savin sur Gartempe, Nancy architecture 1900, Nadar, grottes ornées de la Vézère...). De même, les récentes assises de l'interactivité organisées par mes services qui soutiennent régulièrement des manifestations professionnelles telle IMAGINA à Monte-Carlo témoignent de la présence active du ministère de la culture et de la francophonie dans le soutien à une politique des hypermedia.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bureau Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1334

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** culture et francophonie

**Ministère attributaire :** culture et francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1993, page 1419

**Réponse publiée le :** 26 juillet 1993, page 2217